



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-ZACHARIE

DELIBERATION N° 2026-06/17

Nombre de conseillers	L'an deux mille vingt six
en exercice : 29	le 23 juin à 19 heures
présents : 24	le Conseil Municipal de la commune de SAINT-ZACHARIE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. COULOMB Jean-Jacques, Maire
votants : 29	Date de convocation du Conseil Municipal : le 16 juin 2026
pour : 29	PRESENTS :
contre : 0	Mmes et MM., COULOMB Jean-Jacques, COLETTA Eliane, INES Claude, DELLAVALLE Christine, POLLUS Alfred, ROYER Carole, POZZI Monique, GEORGES Philippe, PEREZ Serge, DAMMA Frédéric, DEGIOANNI Jean- Marie, SCHIAPPAPIETRA Eric, COULOMB Isabelle, CRETELLO Karine, DEMOULIN Christophe, TRAPANI Virginie, ROMANOFF Juliette, MICHEL Laurianne, CENTOGAMBE-ROUX Annie, PASSEREL Claude, BONIS Valérie, DEHIMI Lucien, VAN DER DONCKT Alexis, MARCHAND Charlène.
abstention : 0	

ABSENTS REPRESENTES :

M. FABRE Claude donne procuration à M. COULOMB Jean-Jacques.
M. MARTIN Gilles donne procuration à Mme COLETTA Eliane.
Mme NAUDIN Nathalie donne procuration à Mme DELLAVALLE Christine.
M. MERLO Raymond donne procuration à Mme CRETELLO Karine.
Mme LEANDRI Stéphanie donne procuration à M. PEREZ Serge.

OBJET : RENOUELEMENT DE L'ADHESION A L'ASSOCIATION « LES PETITS DEBROUILLARDS » DANS LE CADRE DE LA FETE DE LA SCIENCE 2026

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2121-29 et suivants ;
Vu les statuts de l'association « Les Petits Débrouillards Provence-Alpes-Côte d'Azur »,
association régie par la loi du 1er juillet 1901, dont le siège est situé à la Maison du
Développement Industriel – Technopôle Château-Gombert – 38 rue Frédéric Joliot Curie –
13452 Marseille Cedex 13 ;

La commune attache une grande importance à la transmission des savoirs, à l'éveil à la curiosité
scientifique ainsi qu'à l'éducation à la citoyenneté. Ces valeurs prennent tout leur sens dans le
cadre d'événements mobilisateurs et accessibles à tous, tels que la Fête de la Science.

Dans le but de renforcer l'offre d'animations scientifiques et techniques proposées à ses
habitants, en particulier aux enfants et aux jeunes, la commune souhaite s'associer à des
partenaires engagés et reconnus dans le domaine de la médiation scientifique.

L'association Les Petits Débrouillards Provence-Alpes-Côte d'Azur, membre du mouvement
national éponyme, développe depuis de nombreuses années des actions éducatives innovantes
sur l'ensemble du territoire régional. Elle s'adresse à tous les publics et œuvre à la
démocratisation de l'accès à la culture scientifique, notamment par l'expérimentation, le jeu et
le débat. Les statuts de ladite association sont annexés à la présente délibération.

Le renouvellement de l'adhésion à cette association permettra à la commune de bénéficier à nouveau de son expertise, de ses ressources pédagogiques, ainsi que d'un accompagnement pour la co-construction d'animations dans le cadre de la Fête de la Science 2026. Elle ouvre également la voie à de futures coopérations en matière d'éducation populaire, en lien avec le Projet Éducatif de Territoire (PEDT) de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE :

- D'approuver le renouvellement de l'adhésion de la commune à l'association « Les Petits Débrouillards Provence-Alpes-Côte d'Azur » pour l'année 2026, cette adhésion s'inscrivant dans le cadre de la participation de la Commune à la Fête de la Science et plus largement dans le développement d'actions éducatives en lien avec le Projet Éducatif de Territoire – PEDT de notre Commune.
- D'autoriser M. le Maire à signer tout document afférent à la présente délibération.
- De dire que les crédits nécessaires, soit la somme de 40 euros pour l'année 2026, sont inscrits au budget de la commune.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Le Maire



Jean-Jacques COULOMB

La Secrétaire

Eliane COLETTA